

Anor infos

STOP

CONNECTÉ

L'auto-stop par SMS

RÉCEPTIONS-MISES
À L'HONNEUR P.10

Remise du
label National
d'EcoQuartier



RÉCEPTIONS - MISES
À L'HONNEUR P.11

La médaille d'honneur
de la ville et un grand
merci au Docteur
Françoise VERBEKE !



ANOR

FOURMIES



> DOSSIER

STOP Connecté – l'auto-stop par SMS !
P.12-13



Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5-6
Réception-Mise à l'honneur	pages 7-11
Le Dossier	pages 12-13
Information Population	pages 14-15
La vie locale associative	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Travaux	pages 18-19
Equipements-Aménagements	page 20
Jeunesse	page 21
Festivités passées	pages 22-23
Festivités à venir	page 24

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR
 Tél. : 03 27 59 51 11
 Télécopie : 03 27 59 55 11
 Site internet : www.anor.fr
 Courriel : contact-mairie@anor.fr



Application mobile "My Anor" téléchargeable sur

Google Play



et App Store



Jours et horaires d'ouverture : le lundi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30. Fermée le samedi.

• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

Salle LOBET - Espace François Mitterrand-Rue Pasteur
 Tél. : 09 62 68 31 58
 Courriel mail : contact-bibliotheque@anor.fr

Jours et horaires d'ouverture au public : le Mercredi de 15h à 18h et le Vendredi de 16h à 20h.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke
 16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR
 Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : www.si-anor.com - Courriel : si.anor59186@gmail.com

Jours et horaires d'ouverture au public : Mardi et Jeudi de 14h à 16h, Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Le samedi sur rendez-vous.

• Cérémonie des Vœux

Vœux de M. le Maire à la population

Lundi 14 janvier 2019 à 18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

• A NOTER sur votre Agenda:

Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération Plantons le décor !

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération "Plantons le décor" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes locaux ainsi que des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et semences potagères. De nouveau cette année, afin de contribuer à la préservation de la faune locale, vous avez la possibilité de commander des nichoirs et gîtes à auxiliaires. Les bons de commande sont disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles). Attention, les **commandes de printemps** doivent parvenir à la Maison du Parc avant le **08 février 2019** pour une livraison le samedi 02 mars 2019.

Renseignements auprès du PNRA au **03 27 77 51 60** ou auprès de stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com
 Bon de commande téléchargeable sur : www.anor.fr, www.plantonsledecor.fr et www.parc-naturel-avesnois.fr





CHÈRES ANORIENNES, CHERS ANORIENS,

2018 s'achève dans un contexte national difficile voire préoccupant de revendications. Il est indispensable de demeurer à l'écoute et aux côtés de ceux qui souffrent et qui s'expriment. Comme Maire, je m'inscris dans cette stratégie de rester mobilisé et ouvert pour **relayer les attentes de mes concitoyens aux représentants de l'Etat**.

Nous avons souhaité par ailleurs mettre un peu de couleurs au-travers des illuminations de la Commune, un peu de douceurs également pour nos Anciens par le biais de la distribution de colis festifs.



"la rénovation-restructuration de la Verrerie Blanche..."

Notre Commune connaît depuis quelques mois des travaux dans plusieurs secteurs, qui, pour certains, vous occasionnent des perturbations. C'est pour donner du mieux à l'intérêt général dans les services, dans l'habitat, dans la circulation routière... Je vous présente toutes mes excuses pour les contrariétés occasionnées.

Les **deux chantiers majeurs de l'année 2018** sont maintenant engagés. Vous pouvez suivre l'évolution du 3^{ème} lieu « le 36 » du centre-bourg en complète métamorphose.

Par le biais des déviations, la **rénovation-restructuration** de la Verrerie Blanche ne vous est plus inconnue. Cette dernière friche avec son magnifique coron ouvrier restauré, rouge vif, ses différents aménagements écologiques partagés a été mise à l'honneur à Paris le 13 décembre au Ministère de la Ville et du Logement en recevant le **label « EcoQuartier étape 2 »**. Pour vous, pour nous habitants d'Anor, j'ai été fier et honoré d'avoir reçu cette distinction nationale, la première du territoire Sud-Avesnois.

Le **3^{ème} pont d'Anor**, celui de la Rue d'Hirson sera finalisé pour la fin d'année avec des feux tricolores permettant le passage alternatif dans « l'écluse ». Cette réalisation concrétise de très nombreux échanges avec les services du Département afin de sécuriser au maximum les piétons sur un véritable trottoir tout en permettant le passage des poids lourds et des automobilistes.

Grâce à notre mobilisation et à notre détermination, les Rues Clémenceau, Général de Gaulle et de Momignies (en partie) ont pu bénéficier d'un nouveau revêtement pris en charge par le Département. Merci à ce dernier pour son engagement à nos côtés.

Notre slogan de « **Bien vivre à Anor** » reste **notre fer de lance, notre volonté** en essayant de donner les meilleures conditions d'épanouissement aux associations, aux écoles, à la vie festive, aux animations, à la communication, en résumé **à vous et pour vous**.

Dans cet édito, je souhaite également faire appel à votre civisme de « **citoyen responsable** » afin de nous aider à lutter contre les incivilités, les dégradations gratuites, les vols...

Votre « **bien-être** » de chaque jour demeure notre priorité. N'hésitez pas à utiliser les différents moyens mis à votre service (site internet/application mobile My Anor...) pour nous contacter.

Que cette année 2019 vous soit radieuse et qu'elle vous apporte de la joie et du bonheur avec vos proches et vos amis. Soyez heureux.
Vous restant bien sincèrement dévoué.

Jean-Luc PERAT,
 Maire d'Anor
 Président de la C.C.S.A.,



(juillet 2018 à novembre 2018)

★ Bienvenue à

- Jeanne TISSERANT
20/04/18
- Maëva HAUTION
01/08/18
- Ambre MATTON
25/08/18
- Rafael BLONDELLE
29/08/18
- Paul DEFONTAINE
14/09/18
- Lizéa BOURNAUD
29/09/18
- Manon LAFOREST
30/09/18
- Tiago BIENVENU
03/10/18
- Myla MOREAU
04/10/18
- Kurtis RAMELET
09/10/18
- Aubane LAMRANI
31/10/18
- Mayline AUBERT LEDUC
06/11/18
- Manoa PRESEAU
13/11/18
- Shelsie HOLDERBAUM
23/11/18



★ Nos condoléances aux familles et amis de

- | | | |
|--|--|-------------------------------|
| 07/07/2018 Paul PAPON | 22/09/2018 Marie Thérèse CAUCHY
veuve THIBAUX | 01/11/2018 Jacques RIVES |
| 08/09/2018 Andrée THOMAS
épouse WINE | 04/10/2018 Victor DELVINCOURT | 25/11/2018 Bernard DEMOUSTIER |
| 18/09/2018 Suzanne PELTIER
veuve GROSSO | 05/10/2018 Marie Rose TRAP
veuve VANASSCHE | 26/11/2018 René FOSTIER |
| | | 29/11/2018 Daniel LEGROS |

★ Tous nos vœux de bonheur

- | | | | | | |
|---|----------|---------------------------------------|----------|--|----------|
| • Sébastien DELFOSSE
et Marion STUYVAERT | 14/07/18 | • Franck VERIE
et Dorothée BAIVIER | 08/09/18 | • Vincent BIRONNEAU
et Audrey SANNIER | 22/09/18 |
| • Nicolas COLETTE
et Margaux VIÉVILLE | 01/09/18 | | | | |

★ Nous célébrons les Noces Noces d'Or de

M. et Mme Jean-Paul GUILLE
(50 ans de Mariage)

Le 1^{er} septembre 2018, M. Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a célébré les Noces d'Or de M. et Mme Jean-Paul et Jocelyne GUILLE en présence de leur famille et de leurs témoins Christophe GUILLE, Jérôme GUILLE, Fabrien GUILLE, et de François GUILLE.

M. et Mme GUILLE sont rencontrés en novembre 1966 au cours d'un bal (bal des anciens) et se sont mariés le 20 juillet 1968 en l'Hôtel de Ville d'Anor.

De leur union sont nés **3 enfants** (3 fils) : **Christophe** (né en 1969), **Jérôme** (né en 1973) et **Fabien** (né en 1975) et sont les heureux grands-parents de **2 petites-filles, Loraliz et Isaïa.**

Monsieur Jean-Paul GUILLE a travaillé de 1961 à 1974 dans le bâtiment, puis a été recruté au cours de l'année



1974 au sein des Services Techniques de la Ville d'Anor en tant que peintre, jusqu'au 1^{er} janvier 2007 où il a fait valoir ses droits à la retraite.

Impliqué dans la vie associative, il a été moniteur de gymnastique de 1969 à 1989 au sein de l'Avant-Garde d'Anor. Ses loisirs sont le jardinage, le bricolage et la randonnée pédestre.

Madame Jocelyne MARTY, quant à elle, a travaillé pendant 10 ans au sein des Aciéries et Forges d'Anor, puis s'est consacrée à ses enfants en tant que mère au foyer. A pour loisir la randonnée pédestre qu'elle pratique avec son époux.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale – PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

Séance du 12 octobre 2018 (extrait)

Ça roule pour les actions mobilités de la Commune !



Anor poursuit les actions concrètes et innovantes en matière de mobilité en apportant différentes contributions à la recherche de solutions alternatives et complémentaires à l'usage de la voiture et pour réduire ses émissions de CO₂.

Après l'expérimentation d'écoconduite We Now menée avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la Commune va bénéficier d'une première en France avec un nouveau service de mobilité partagé grâce à l'expérimentation menée en partenariat avec la SNCF Mobilités Hauts-de-France et iDVRROOM appelé « STOP CONNECTÉ ».

Ce nouveau système est basé sur le principe de l'auto-stop participatif et se situe à mi-chemin entre le covoiturage et l'auto-stop traditionnel. Inscription et plus d'information : <https://www.stop-connecte.fr/>

Autre point également validé à l'unanimité des conseillers municipaux présents, c'est l'acquisition d'un premier parc de 4 vélos à assistance électrique. 3 destinés à des locations longues durées (1€/jour) avec option d'achat et 1 pour le prêt à tout Anorien souhaitant tester le vélo de manière gratuite.

Les chemins ruraux anoriens aujourd'hui inventoriés pour être mieux préservés demain !

Grâce à un important travail de recensement de l'ensemble des chemins ruraux de la Commune par l'association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France, Anor vient d'approuver, par délibération, l'inventaire exhaustif réalisé.

Ainsi 54 chemins ruraux, représentant près de 11.824 mètres linéaires, sont désormais inventoriés pour en permettre une meilleure conservation, préservation et valorisation. Avec cette décision, c'est un nouvel élément de patrimoine qui sera préservé, à l'instar de ce qui a été fait avec le petit patrimoine religieux dans le cadre du PLU.

Coup de pouce pour les projets !

800€ pour l'association Mobil'Sport dans le cadre de la fête du sport et 300€ pour Un Max de Ju 4L Trophy à M. DHAMELINCOURT.

En bref... Les autres décisions prises...

- Information relative au retrait de la délégation consentie à M. Christophe LIEBERT, Conseiller Municipal délégué
- Décision modificative n°2-2018 au budget 2018 – favorable à l'unanimité
- Classement de parcelles du domaine privé communal en domaine public et mise à jour du tableau de classement des voies communales – favorable à l'unanimité
- Bail emphytéotique au profit de la SA d'HLM l'Avesnoise pour la restructuration et réhabilitation d'un coron de 10 logements en logements individuels locatifs et garages et pour la construction de 6 logements locatifs neufs et garages dans le cadre de la requalification de la friche de la Verrerie Blanche - favorable à l'unanimité
- Allée des Chardonnerets – Le Tissage : cession de parcelles à la SA d'HLM l'Avesnoise – favorable à l'unanimité
- Acceptation de la donation d'une chapelle située rue Gabriel Péri de Mme Geneviève JAMES au profit de la Ville d'Anor – favorable à l'unanimité
- Programmation pluriannuelle 2018-2020 de rénovation de façades : attribution d'une subvention municipale pour les travaux de M. BLANCHARD rue du Petit Canton – favorable à l'unanimité
- Précision apportée à la bonification épargne chèques-vacances accordée aux agents – favorable à l'unanimité
- Nouvelles modalités (carte cadeau) pour la délivrance des bons de fin d'année aux contrats aidés – favorable à l'unanimité
- Communication du rapport d'activité 2017 de la CCSA – avis favorable à l'unanimité
- Communication du rapport annuel d'activités 2017 sur la qualité et prix des services publics de l'eau potable et d'assainissement sur le territoire d'Anor SIDEN-SIAN – avis favorable à l'unanimité
- Communication de la synthèse du compte rendu d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2017 GrDF – avis favorable à l'unanimité
- Communication du suivi des subventions, des différentes informations et remerciements

Flashez le code
à l'aide de votre Smartphone
pour accéder au Procès-verbal complet



Séance du 05 décembre 2018 (extrait)

Avec des produits bio et locaux, les tarifs du restaurant scolaire municipal restent parmi les moins chers

Malgré la qualité apportée par les équipes municipales dans l'élaboration et la confection des quelques 180 repas servis chaque jour, avec aujourd'hui 10 % de produits bio et 40 % de produits locaux, les tarifs demeurent toujours parmi les moins élevés même avec l'évolution fixée de 1,5 % proposée en 2019.

Pour l'équipe municipale, c'est une décision politique qu'il convient de porter à connaissance des familles afin d'apprécier l'effort qualitatif mais également quantitatif.

Anor sollicite l'Etat pour le financement des travaux d'extension, et de réorganisation structurelle et énergétique de l'école le Petit Verger !

Pour faire face aux dédoublements programmés des élèves de CP et CE1, la Commune convaincue par le bienfait de ces mesures qui contribueront à plus de réussite scolaire et à réduire les inégalités sociales, va déposer un dossier de subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre de la programmation 2019 de la Dotation



d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Au-delà du programme des travaux des 4 classes supplémentaires, la Commune a également décidé, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé à l'Espace François Mitterrand, de déployer sur les nouvelles toitures une centrale photovoltaïque d'autoconsommation pour apporter de l'électricité produite localement à l'ensemble des infrastructures municipales situées à proximité.

Un défibrillateur automatique bientôt installé à l'extérieur de la mairie !

C'est en effet l'une des décisions prise par les élus réunis en conseil municipal lors de la dernière décision modificative à apporter au budget de l'année 2018.

Un geste utile qui peut sauver des vies !



En bref... Les autres décisions prises...

- Décision modificative n°3-2018 au budget 2018 – favorable à l'unanimité
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement 2019 pour le budget communal 2019 – favorable à l'unanimité
- Attributions de 2 subventions, l'une de 2.333 € à l'association Scènes de Méninges en Avesnois, et la seconde de 250 € à l'association Le Gardon Anorien – favorable à l'unanimité
- Versements d'avances de subvention aux associations anoriennes et au C.C.A.S. sur l'exercice 2019 – favorable à l'unanimité
- Modification du règlement actuel de location des salles communales – favorable à l'unanimité
- Réaménagement des garanties de prêt à la SA d'HLM l'Avesnoise dans le cadre de l'allongement de la dette de 10 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – favorable 16 voix pour et une abstention
- Communauté de Communes Sud Avesnois : Approbation du rapport de la CLECT et des attributions de compensation pour 2017-2020 - favorable à l'unanimité
- Programmation pluriannuelle 2018-2020 de rénovation de façades : attribution de subventions municipales pour les travaux de M. et Mme LARCHER rue de la Verrerie Blanche et à M. Mme DUBOIS WILLAME rue de la Papeterie – favorable à l'unanimité
- Communication du suivi des subventions, des différentes informations et remerciement

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





100^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



Dans le cadre du **centenaire de l'Armistice de 1918**, la Municipalité d'Anor avait convié les enfants des écoles à se joindre à la cérémonie, le dimanche 11 novembre 2018 sur la Place du Poilu.

De nombreux enfants, leurs parents ainsi que leurs enseignants avaient répondu présents à ce **devoir de mémoire**. Après avoir écouté le discours de Monsieur le Maire, certains élèves de CM² ont lu des **lettres de poilus préparées en classe**. Puis des **chants et des musiques de l'époque** ont été interprétés par les membres de l'association Génération Acoustique.

Enfin, le cortège s'est rendu au cimetière pour poursuivre l'hommage avec la **lecture des noms des soldats de la Première Guerre Mondiale**. Merci aux personnes qui se sont mobilisées pour que cette commémoration soit une réussite.



Toujours, dans le cadre du Centième anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, la Ville d'Anor avait programmé une comédie musicale « **14-18 Les Amoureux de la Madelon** » jouée par la Compagnie Orchidée. Ce spectacle, inspiré de faits réels, a eu lieu le vendredi 30 novembre 2018 à la Salle des Fêtes Robert Dubar.



Les spectateurs présents ont passé un très bon moment et ont pu assister à une prestation optimiste, empreinte d'humour, pleine d'émotion,

qui s'adressait à toutes les générations et tournait vers la paix.

Un spectacle de très haute qualité donné par les acteurs, chanteurs et danseuses de la Compagnie Orchidée !

A l'issue du spectacle, les comédiens se sont prêtés au jeu des autographes.

Notons également la participation financière du Département du Nord par le biais du réseau culturel à hauteur de 50 %.





RÉCOMPENSES SCOLAIRES

La Municipalité d'Anor a mis à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations.

BREVET DES COLLÈGES

AUBERT Jean-Marie

BASTIEN Ethan
(mention Très Bien)

BROUWERS Candice
(mention Bien)

CARLIER Anaïs
(mention Assez Bien)

CAROUGE Kelly
(mention Assez Bien)

CHRETIEN-DOMINÉ
Clémentine
(mention Très bien)

CILLIER Kendra

DECOURTRAY Amélie

DELACROIX Eolya

DUFOSSET Lucas
(mention Très Bien)

DUPONT Noémie
(mention Bien)

GODEFROID Mathilde
(mention Assez Bien)

HAUSSARD Arnaud
(mention Assez bien)

KIEFFERT Cheyenne

KUNTZMANN Lucie
(mention Très Bien)

LABROCHE Lucas
(mention Bien)

LALOUETTE Marine
(mention Assez Bien)

LARCHER Clémence
(mention Bien)

LEDUC Corentin

LEFEBVRE Mathieu
(mention Bien)

LELEU Enzo

(mention Bien)

LEMERET Clément

MACHU Elisia

NEUMOHR Léa

NEUMOHR Loan

PACHOLSKI Héloïse
(mention Très Bien)

PAGNIEZ Mathilde
(mention Assez Bien)



PAGNIEZ Xavier
(mention Assez Bien)

PECQUERIE Victor
(mention Très Bien)

PRUM Marine
(mention Très Bien)

RENARD Méliana
(mention Très Bien)

RICHARD Mathias
(mention Bien)

THIEULEUX Florine
(mention Bien)

THIRREY Enzo
(mention Assez Bien)

TORLET Alyssa
(mention Assez Bien)

TORLET Prescilia

TROTIN Jessy

B.E.P.

CARDON Léa
(accompagnement soins
et services à domicile)

DANLOUX Théo
(Métiers de la relation clientèle usagers)

GODEFROID Pauline
(accompagnement soins et services à domicile)

HAMANG Chloé
(Métiers Services Administratifs)

LAMBERT Dylan
(Métiers électricité et environnement connecté)

WAROQUIER Amina
(accompagnement soins
et services à domicile)



C.A.P.

BOUKABOUS Logan
(CAP Préparation ouvrages électriques)

HENRY Xavier
(CAP Couvreur et attestation de participation au
concours régional « un des meilleurs apprentis »)

MAIRESSE Justine
(CAP Agent de prévention et de médiation)

MERDA Audrey
(CAP Assistant technique en milieu familial et
collectif)

ROBEAU Daphné (CAP Coiffure)

BACCALAURÉAT

ANGOT Axelle (Bac S)

BERTRAND Neal
(Bac professionnel réparation des
carrosseries)

BOURGEOIS Déborah
(Bac professionnel Gestion-
Administration)

BRISSET Lucas (Bac STI2D)
mention Très Bien

BROUWERS Quentin (Bac L)
mention Très Bien

CHAUDRON Logan (Bac
professionnel Electrotechnique)
mention Assez Bien

CORNIL Colline
(Bac Economique et Social)

DAUBERCIES Julie
(Bac technologique Gestion et
Finance)

DAVOINE Charlotte
(Bac Economique et Social)
mention Très Bien

DAVOINE Chloé (Bac S)
mention Bien

DELUCHI Charlène
(Bac S) mention Bien

DOS SANTOS Théodore
(Bac S) mention Assez Bien

DUC Chloé (Bac L)

DUMONT Dany
(Bac technologique Gestion et
Finance)

ELOY Clémentine (Bac S)
mention Très Bien

ESCODA Julian (Bac S)

FORTUNE Fatinéa (Bac L)

FOSTIER Mathilde (Bac S)
mention Très Bien

GALLET Maureen (Bac L)

JEUMART Matthieu
(Bac STI2D)

LECOEUVRE Théo (Bac L)

LEFEVRE Pauline (Bac S)
mention Assez Bien

LEFEVRE Raphaëlle (Bac ST2S)

LEQUEUX Valentin (Bac S)



LEROY Maxence
(Bac professionnel réparations
des carrosseries)

MALCOTTE Léa (Bac S)
mention Assez Bien

PAGNIEZ Alexandre (Bac S)

PROVENZANO Maxime
(Bac S)

QUEVY Corentin (Bac STI2D)
mention Très Bien

REBBANI Brahim
(Bac professionnel commerce)
mention Assez Bien

SANTER Cloé (Bac S)
mention Bien

SPENGLER Tansy
(Bac technologique Mercatique)
mention Assez Bien

TAVERNE Amélie
(Bac technologique Mercatique)

B.T.S

BRONSIN Coralie
(BTS Comptabilité-Gestion)

DE BARROS Benjamin
(BTS Assistant technique d'ingénieur)

RENAUX Romain
(BTS Assistant technique d'ingénieur)

ROBEAU Guerwan
(BTS Comptabilité-Gestion)

LICENCE

BARRAUD Gwendoline
(Licence Science de l'éducation) mention Bien

DEFEVER Sarah (Licence Sciences humaines et
sociales) mention Assez Bien

DELLOUE Erwan (Licence Professionnelle
Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement)

PROVENZANO Laura (Licence professionnelle
qualité de vie et vieillissement)

DIPLÔME DE CHEF DE PROJET MULTIMÉDIA

BRECHOIRE Jérôme

INGENIEUR

WAROQUIER Benjamin (Ingénieur ENSIAME)

MASTER

DROUARD Tony (Master 1 développement local
économique et solidaire)

CORNIL Thomas (Master en Psychologie)



LE CLUB HOUSE DE FOOTBALL JEAN-PIERRE CARPENTIER ET LA TRIBUNE DU STADE VALERY BOUDSOCQ INAUGURES LE 8 SEPTEMBRE DERNIER !



Une belle réalisation qui porte désormais les noms de 2 sportifs Anoriens émérites ayant pendant de nombreuses années marqués la vie du Football Club d'Anor.

Longtemps attendu par le Président ainsi que de tous les membres du club et les joueurs du FCA, ce bâtiment de 90 m² a été inauguré samedi 8 septembre dernier par des personnalités du football, entourées de leur famille, du SCAFA, d'élus Anoriens et Hirsonnais ainsi que de nombreuses personnalités dont M. le Sous-préfet de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe qui avait fait le déplacement pour souligner toutes

les valeurs éducatives et les bienfaits du sport.

Après le dévoilement des plaques inaugurales, Bernard BAILLEUL, Président du Club particulièrement ému, a tenu à remercier chaleureusement la Ville d'Anor, la fédération française de football, la ligue des hauts-de-France, le district Escaut et les 2 parlementaires ayant contribué au financement des 135.000 € correspondant au coût total du Club-House. Il a tenu également à souligner le remarquable travail des agents communaux ayant réalisé en grande partie les travaux en régie et sous la direction de Julie GODEFROID architecte également félicitée pour son travail.



Jean-Luc PERAT, Maire, a quant à lui, souhaité retracer la carrière footballistique des 2 joueurs *"Nous avons voulu rendre hommage à 2 personnalités qui ont beaucoup fait pour le football de la Ville. Leurs carrières sont faites de qualités humaines, de respect et de valeurs fortes, du goût de l'effort, de pédagogie et de transmission"*.

Le conseil municipal ayant décidé à l'unanimité, de dénommer le Club House de football « Jean-Pierre CARPENTIER » au regard de sa carrière de footballeur, et son palmarès, et la tribune du stade de football « Valery BOUDSOCQ » au regard de son investissement pour le club de

football d'Anor, en qualité d'entraîneur.

Cet équipement complémentaire permettra donc d'offrir à l'ensemble des pratiquants licenciés Anoriens, ainsi qu'aux équipes extérieures, un véritable lieu d'accueil et de convivialité ouvert à tous lors de leur réception pour les matchs, les familles, les dirigeants, les supporters et bénévoles du club de football. Il sera également accessible à l'ensemble des associations anoriennes.



LE DOSSIER DE LA VERRERIE BLANCHE VIENT DE RECEVOIR LE LABEL NATIONAL ECOQUARTIER A PARIS LE 13 DECEMBRE DERNIER !



C'est en effet une belle reconnaissance nationale pour le dossier de requalification de la friche de la Verrerie Blanche qui vient d'être attribuée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales qu'il faut savoir apprécier notamment au regard de la taille et des moyens de la commune.

Pour la dernière des 6 friches traitées " la Verrerie Blanche ", la commune a souhaité placer la barre un peu plus haut que d'habitude et engager une démarche plus qualitative dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Sur les conseils de la DDTM, après un long travail de diagnostic et d'élaboration du projet, Anor a déposé sa candidature auprès de l'Etat afin d'obtenir le label national EcoQuartier qui se fonde sur 20 engagements rassemblés dans une charte et s'applique à toute opération d'aménagement durable.

Après dépôt officiel du dossier de candidature de la commune, visite des experts sur le terrain en septembre, oral en commission régionale à Lille en octobre puis examen par la commission nationale, le ministère vient d'attribuer le label EcoQuartier Etape 2 au dossier de requalification de la Verrerie Blanche permettant de valoriser les opérations exemplaires, qui partout en France, permettent aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable.

La remise au lauréat a été faite des mains du Président de la Commission Nationale EcoQuartier, Alain JUND, vice-président de l'Euro métropole de Strasbourg, au cours de la cérémonie officielle de remise des labels de la campagne 2018 le jeudi 13 décembre au Ministère rue de Ségur à Paris, en présence de Christophe DI POMPEO, Député, Jean-Pierre CHOEL, Directeur Général des sociétés Promocil et l'Avesnoise, Jean-Luc PERAT, Maire, des techniciens, d'une partie des équipes de maîtrise d'œuvre (cabinets In Situ, Ageci et Dientre) et des partenaires associés à cette opération, l'Avesnoise, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre.

Anor entre donc dans le cercle très fermé des 9 collectivités récompensées depuis 2013 dans le département du Nord, le seul dossier labellisé des Hauts-de-France au titre de l'année 2018 et également le premier EcoQuartier du territoire du Sud Avesnois.

Le projet de requalification de la Verrerie Blanche, qui se veut " un quartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir " répond en effet aux principes qui portent sur tous les domaines de la ville durable : la qualité du cadre de vie, la sobriété énergétique, la mobilité, l'offre diversifiée de logements, le patrimoine naturel et culturel, le développement économique et valorisation de la biodiversité, afin de concevoir des quartiers plus responsables et solidaires.



Photo souvenir prise dans les locaux de l'UNESCO à Paris avec une partie de l'équipe

Pour en savoir plus :

www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr - www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers
ou www.ecoquartiers.logement.gouv.fr



LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE ET UN GRAND MERCI AU DOCTEUR FRANÇOISE VERBEKE !



Courage, simplicité, humanité et compétences la définissent assez bien, elle qui a tant œuvré pour votre santé au cours de ces 37 ans de carrière à Anor.

Jean-Luc PERAT a souhaité lui rendre un hommage tout particulier en lui remettant la médaille d'honneur de la ville d'Anor afin de lui témoigner toute la gratitude de la commune et de ses habitants pour son parcours de femme médecin dévouée à ses patients et à son territoire. Le Docteur VERBEKE s'est particulièrement investie dans l'élaboration du projet des maisons pluridisciplinaire de santé afin de trouver des solutions pour lutter contre la désertification médicale

et l'installation de jeunes médecins. L'ensemble des internes de médecine générale accueilli dans son cabinet a tenu également à la remercier au premier rang duquel le Docteur Christophe DE SA, son premier interne.

Grâce au contrat de médecin assistant proposé par le Docteur DE SA au Docteur CHEVALDIN la continuité s'est organisée pour assurer une permanence de soins et l'occupation du cabinet vacant du Docteur VERBEKE.

Après une vie consacrée aux autres Françoise VERBEKE compte bien s'occuper un peu d'elle et de ses proches au cours de sa retraite que nous lui souhaitons la plus longue et heureuse possible.



★ TOUS NOS VŒUX DE REUSSITE POUR 2 NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES RUE DU CAMP DE GIBLOU A ANOR !

Les 2 points communs de ces 2 nouvelles entreprises sont sans nul doute la longue expérience acquise de leurs dirigeants dans leurs parcours respectifs et qu'elles se situent dans la même rue.

Audrey BIRONNEAU, coiffeuse styliste et visagiste avec 15 ans d'expérience dans un salon fourmisien vient d'ouvrir son magnifique salon qui mérite une visite au n°10 de la rue du Camp de Giblou dans une dépendance de sa maison.

Elle reçoit uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine sauf le mercredi et dimanche. Salon Evasion Coiffure **03.61.21.28.89**, à retrouver également sur Facebook [Evasion Coiffure](#) et sur l'appli My Anor – rubrique guide pratique - commerçants.



Frédéric GUERIN, ce natif d'Anor depuis 3 générations est couvreur et spécialiste de travaux dans le bâtiment avec 20 ans d'expérience acquise dans plusieurs entreprises du secteur.

Il vous propose, depuis le 22 octobre, ses services pour la rénovation intérieure et extérieure, la couverture, le sablage et travaux de petite maçonnerie. Devis rapide et gratuit au n°28 rue du Camp de Giblou à Anor **06.85.40.27.59**, à retrouver également sur Facebook [Entreprise Frédéric Guerin](#) et sur l'appli My Anor – rubrique guide pratique – Entreprises-Artisans.

Les expériences acquises par ces 2 professionnels constituent un gage de réussite important pour l'avenir de leur entreprise et nous leurs souhaitons tous nos vœux de réussite dans leur activité respective !

TER SNCF MOBILITES ET IDVROOM LANCENT L'AUTOSTOP CONNECTE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ANOR : UNE PREMIERE NATIONALE POUR TOUS !

Engagée à réduire son empreinte énergétique et écologique, Anor poursuit ses efforts aux travers de plusieurs projets dont la mobilité fait également partie.



APRÈS L'EXPÉRIMENTATION D'ÉCO CONDUITE WENOW MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL ET LA PROCHAINE OPÉRATION DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, ANOR VA BÉNÉFICIER D'UNE PREMIÈRE EN FRANCE GRÂCE À UNE SOLUTION D'AUTO-STOP CONNECTÉ ET PARTICIPATIF LANÇÉE PAR TER SNCF MOBILITÉS ET IDVROOM.

A l'heure où les tarifs à la pompe ont augmenté de 15% pour l'essence et 23% pour le diesel, cette expérimentation paraît tout à fait judicieuse pour notre porte-monnaie mais également pour réduire nos émissions de CO2 notamment lorsque l'on sait que le trafic entre les 2 villes représente 4.900 véhicules par jour (avec la plupart du temps 1 voire 2 personnes à son bord) et que les déplacements représentent en France le quart des émissions de gaz à effet de serre !

TER SNCF Mobilités et iDVROOM, la plateforme de covoiturage aux 800

000 membres, **expérimentent un nouveau service de mobilité partagée. Ce nouveau système appelé « Stop Connecté »** est basé sur le principe de **l'autostop participatif**, à **mi-chemin entre le covoiturage et l'autostop traditionnel.**

STOP
CONNECTÉ
L'auto-stop par SMS

« **Stop Connecté** » facilite les déplacements, de manière sécurisée, spontanée et totalement accessible (entre 0,50 € et 1 € le trajet). Le **premier réseau vient d'être lancé à Anor le jeudi 8 novembre 2018**, en région Hauts-de-France.

En présence de Madame **Frédérique VILLE**, Directrice d'**IDVROOM**, de Monsieur **Thibaut ROBON** représentant le Directeur Régional Nord Pas de Calais et Picardie de la **SNCF Mobilités**, Mme **Astrid MAILLARD**

représentant M. **Eric STEIL**, Directeur Marketing Innovation et Développement de la Direction Générale **TER de SNCF mobilités** a donc signé la convention d'expérimentation avec



Jean-Luc PERAT, Maire de la **Ville d'Anor**.

Ce service structuré autour des **panneaux d'arrêts dynamiques et interactifs** s'active **par SMS** et permettent de relier les territoires isolés à des pôles d'attractivité. Compte tenu du trafic observé **entre Anor et Fourmies avec près de 4.900 véhicules jour comptabilisés dans les 2 sens, cette première ligne reliant les 2 villes apparaît particulièrement opportune.**



Spontané

L'auto-stop quand vous le décidez.

Pour utiliser le service, aucune inscription n'est nécessaire pour le passager. Il suffit d'envoyer **un SMS au numéro affiché sur l'arrêt de départ « Stop Connecté »**, en men-

Envoyez le code destination par SMS au 93321	ANOR	AVESNES	AN-AY	1€
	ANOR	FOURMIES	AN-FO	0,50€
	ANOR	HERSON	AN-HI	0,50€
	ANOR	MOMIGNIES	AN-MO	0,50€

tionnant le nom de l'arrêt de destination souhaité. Dès qu'un conducteur s'arrête pour prendre un ou plusieurs autostoppeur(s), **les passagers envoient la plaque d'immatriculation au numéro « Stop Connecté » et le trajet peut commencer.**

Cette initiative répond à l'attente des habitants des territoires ruraux et périurbains de faible densité qui souhaitent bénéficier d'une desserte en complément des transports collectifs. Sous l'égide des Régions, TER SNCF Mobilités accompagne les nouvelles mobilités pour faciliter le parcours des voyageurs de bout en bout et réduire l'utilisation de la voiture individuelle.



Organisé

Des points d'arrêts identifiés.

Les **panneaux sont placés à des endroits stratégiques**, sur des **axes fréquentés**, afin de répondre aux besoins de mobilité de tous.

Pour **Anor**, le premier panneau est installé près **du giratoire de la Cloche d'Or en centre-ville** (*croisement des rue de Trélon, G. Péri, G. Clémenceau et F. Foch*) et pour **Fourmies** en accord avec M. le Maire, près du **giratoire situé près de l'école G. Brassens et de la cité scolaire** (*croisement des rue Kennedy, des Rouets, P. Lafargue et A. Wannin*).

De plus, la solution « Stop Connecté » est écologique puisque les arrêts interactifs sont autoalimentés par des



Simple

Un SMS pour indiquer votre destination.

panneaux solaires. **Pour les conducteurs une simple inscription suffit sur la plateforme « Stop Connecté »** : <https://www.stop-connecte.fr/>

Très rapide, cela ne prend que quelques minutes - se munir d'un RIB pour saisir l'Iban et votre numéro de plaque d'immatriculation.

Les **conducteurs volontaires** pourront être **rémunérés** pour leur trajet. A titre d'exemple pour un **aller Anor-Fourmies à 0,50 €** puis un retour Fourmies-Anor au même prix cela représentera **0,80 € versé directement sur le compte du conducteur**. Au bout d'un mois et à raison

d'un aller et retour par jour cela représente 24 € pour le conducteur !

Sachez également que les 0,10 € restants reviendront à la commune au titre de la participation aux frais d'abonnement et de maintenance du système.

Les passagers souhaitant utiliser le service sont invités à se rendre au pied des panneaux implantés sur les communes d'Anor (rond-point de la Cloche d'Or - rue de Trélon) ou de Fourmies (avenue du Président Kennedy).

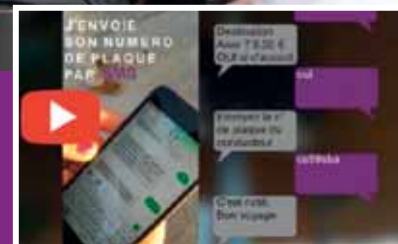
Quant aux conducteurs envisageant de prendre des passagers, ils sont invités à s'inscrire d'ores et déjà sur le site.

Devenez conducteur solidaire et faites en plus un geste pour la planète en vous inscrivant sur la plate-forme www.stop-connecte.fr



Vidéo de démonstration à voir sur la chaîne YouTube de la commune et retrouvez également plus d'informations sur « **Stop Connecté** » :

<https://www.stop-connecte.fr> et le flyer d'information téléchargeable sur www.anor.fr.



AIDE A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement mais le prix des travaux est un obstacle ? La Région vous aide !

Redonner du pouvoir d'achat aux habitants des Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France a mis en place une **aide à la rénovation énergétique** des logements privés. Ce dispositif, aux enjeux multiples, va permettre aux propriétaires des Hauts-de-France de réduire le montant de leurs factures de travaux et de consommation énergétique. Par ailleurs, avec ce dispositif, la Région soutient l'emploi, les travaux devant être réalisés par des artisans locaux.

Avec ce nouveau dispositif, la Région va permettre à chaque propriétaire habitant les Hauts-de-France de réaliser **jusqu'à 2 000 € d'économie** (sous condition de ressources). Trois forfaits sont ainsi proposés :

- 1 000 € d'économies pour les logements situés hors communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €,
- 1 500 € d'économies pour les logements situés dans les communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €,
- 2 000 € pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 €.

Les conditions d'attribution

Pour bénéficier de l'aide, quelques conditions sont à remplir :

- être propriétaire (occupant ou bailleur) ou syndicat de copropriétaires,
- le logement doit être localisé sur le territoire régional,
- bénéficier d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH),
- réaliser des travaux permettant une baisse de la consommation énergétique d'au moins 35%,
- faire réaliser les travaux par au moins une entreprise RGE (Reconnue Grenelle de l'Environnement),
- le logement, après travaux, doit répondre à l'obligation de décence selon les dispositions fixées par le décret du 30 janvier 2002.

Comment obtenir l'aide ?

La plateforme dédiée est désormais en ligne pour déposer les demandes sur : aidesenligne.hautsdefrance.fr.

Il suffit alors de :

- créer un compte sur la plateforme dédiée
- saisir la demande en s'assurant au préalable d'avoir obtenu la notification de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Les services de la Région instruisent alors le dossier puis attribuent et versent l'aide sans attendre la fin des travaux, en une seule fois par virement bancaire.

Renseignements auprès de l'Antenne Régionale de Fourmies

1 Place Georges Coppeaux 59610 FOURMIES – Tél. : **03 74 27 30 20**.

Courriel : antenne-fourmies@hautsdefrance.fr



COMMUNIQUE DE LA 2^{ème} LISTE ANOR AVENIR

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2^{ème} liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

Anor Avenir, Nous sommes tous "Charlie".

Des travaux en face de l'école de la rue d'Hirson ont été réalisés pour renforcer la sécurité des enfants. Le panneau signalant l'entrée de notre agglomération est déplacé. Maintenant à quand **un trottoir des plus correct**, pour les enfants et leurs parents qui les accompagnent venant de la sortie d'Anor, côté Mondrepuis ??? Très important et urgent pour la sécurité de nos concitoyens petits ou grands, car certains automobilistes ne respectent pas les différentes signalisations mises en place, en particulier le 30km/H, ni même les petits dos d'ânes. La mise en place de passage pour piétons, surélevé au niveau de la zone trente, devant l'école serait nécessaire. Sur la sécurité de ses concitoyens, c'est le maire de Mondrepuis qui mérite la médaille, lui il écoute.



LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Le **Point d'Accès au Droit (PAD)** est un lieu d'orientation et d'information. Il a pour mission d'aider les personnes face à leur litige. **Ouvert à tous, gratuit, et confidentiel**, chaque personne ayant à faire face à une difficulté juridique et/ou administrative peut être écoutée, orientée et informée sur ses droits et ses devoirs.

On peut y trouver une aide à la compréhension des documents administratifs ou juridiques, à l'accomplissement de démarches juridiques (saisine d'une juridiction, aide juridictionnelle...).

Sur proposition du chargé de structure, il est possible d'être orienté vers un professionnel du droit (avocat) ou vers un conciliateur intervenant au sein du Point d'Accès au Droit.



Point d'Accès au Droit

Le **Point d'Accès au Droit** accueille également la **DIRECCTE** qui informe sur le **droit du travail** et le **Service d'Aide aux Victimes de l'AJAR** chargé de renseigner et d'accompagner les victimes d'infraction pénale.

Différents professionnels et associations y tiennent des permanences afin d'assurer un service de proximité : Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation, Unité Educative en Milieu Ouvert, Société des Intérêts Populaires, La Sauvegarde, l'AGSS de l'UDAF...

Horaires : Le lundi sur rendez-vous. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse : 1 Place Georges Coppeaux – 59610 Fourmies

Téléphone : **03.27.59.99.00**



AIDE REGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

Vous voulez passer le permis de conduire ? Ça tombe bien, la Région lance une nouvelle aide financière, sous la forme d'un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000 euros !

La Région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : **le financement du permis de conduire**.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire.

D'un montant maximum de **1.000 euros**, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour tout renseignement sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le numéro vert régional **0 800 02 60 80**, vous rendre sur le site internet www.hautsdefrance.fr, rubrique « aides », envoyer un courriel sur aideaupermis@hautsdefrance.fr ou vous rendre à l'antenne régionale de proximité :



Région
Hauts-de-France

Antenne Régionale de Fourmies :

1 Place Georges Coppeaux 59610 Fourmies

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Tél. : **03 74 27 30 20** - Courriel : antenne-fourmies@hautsdefrance.fr

L'ASSOCIATION MOBIL'SPORTS



L'association Mobil'Sports a été créée en 2016 sous l'impulsion de plusieurs éducateurs et animateurs sportifs diplômés. Leur but est de **favoriser la pratique du sport pour tous** sur le territoire rural de l'Avesnois et de la Thiérache de l'Aisne.

De la petite enfance à l'âge sénior, les coaches et animateurs parcourent les territoires ruraux pour proposer une offre d'activités sportives variées et de qualité.

MOBIL'SPORTS anime des **événementiels sportifs** et des **stages d'initiation** là où l'offre d'activités sportives est rare ou inexistante.

MANIFESTATIONS

Après avoir organisé la FÊTE DU SPORT, les membres de l'association vous proposent différents événements à venir :

- TOURNOI VOLLEY « FLUO » le 16 février 2019
- TOURNOI CECI FOOT le 27 avril 2019
- « BROC et TROC » SPORT le 14 septembre 2019
- SOIREE ORIENTALE le 30 novembre 2019

Le bureau de l'association « **Mobil'Sports** » se compose des membres suivants :

Président : Alexandre BOUTTEFEUX

Secrétaire : Ludivine LEFEVRE

Trésorière : Justine DECHOQUET

Section Futsal : Marvin FRANCOIS

Service civique : Melvin VIDREQUIN

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

M. BOUTTEFEUX Alexandre, Président de l'association

Mobile : **07 87 67 33 44**

Courriel : mobilSports@orange.fr

Page Facebook : MOBILSPORTS5902

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION :

Des activités hebdomadaires sont proposées pour différents publics :

- Le mercredi de 19h à 21h : **Futsal** pour les plus de 15 ans. 5 €/an.
- Le samedi de 9h à 11h : **Initiation sports et découvertes** (peteca, ultimate, bumball, etc...) pour les moins de 18 ans. 20 €/an.





ACTIV'EMPLOI : UN COUP DE POUCE POUR FAVORISER L'ACTIVITE

Vous êtes allocataire du RSA (Revenu de solidarité active) et reprenez une activité professionnelle ou une formation ? Le Département peut vous aider pendant le premier mois à couvrir les frais liés à votre nouvelle situation.

Besoin d'une nounou pour reprendre une formation ? De financer l'achat d'une carte de transports pour un contrat qui démarre bientôt ? La reprise d'activité peut occasionner des dépenses importantes qu'il est parfois difficile de financer avant le versement du premier salaire.

C'est pour répondre à cette problématique récurrente que le dispositif Activ'emploi a été conçu par le Département du Nord, afin de faciliter le retour à l'emploi. Proposé par le référent RSA ou le conseiller d'insertion professionnelle, **il permet de financer suivant les besoins et jusqu'à 150 euros**, des frais liés à la mobilité, à la garde d'enfants ou à l'achat de petit matériel professionnel, comme une tenue spécifique par exemple. Réactif, ce dispositif vise le versement de l'aide dans les 48h.

Activ'emploi est cumulable avec les autres aides qui existent déjà (Région, Pôle Emploi) pour maximiser les chances de réussite. La politique d'insertion professionnelle menée par le Département du Nord depuis 2015 a déjà permis à plus de 13 700 Nordistes allocataires du RSA de revenir sur le chemin de l'emploi.

Vous pensez être concernés ?

Rapprochez-vous de votre référent RSA ou de votre conseiller d'insertion professionnelle qui examinera avec le Département vos droits éventuels et les modalités d'attribution de l'aide.



Témoignage de Pierre, monteur-assembleur à Jeumont

« Cette aide a été débloquée très vite »

« Grâce au Réseau Conseil de Maubeuge, j'ai trouvé un poste de monteur-assembleur dans une entreprise de Jeumont. Grâce à l'aide Activ'emploi du Département, qui a été débloquée très vite, j'ai pu acheter mon équipement avant mon premier jour de travail. J'en suis très satisfait. »

Plus d'informations sur www.lenord.fr/activemploi



COMMENT FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE AU QUOTIDIEN

La consommation d'énergie représente une partie non négligeable des dépenses chez les ménages. Il existe de nombreuses solutions pour réduire votre consommation énergétique, que ce soit des réflexes à prendre au quotidien ou des petits équipements à installer. Pas besoin d'habiter dans une cabane pour limiter votre consommation d'énergie, voici des moyens simples de faire des économies chez vous !

Quelques conseils

Eau :

- Je préfère la douche au bain,
- J'utilise un éco-mousseur sur mes robinets pour réduire ma consommation d'eau,
- Je privilégie le lave-vaisselle rempli en mode « éco » plutôt que de faire la vaisselle à la main,
- Lorsque je me brosse les dents j'utilise un verre pour me rincer plutôt que de laisser couler l'eau...



Chauffage :

- Je baisse le chauffage dans les pièces inoccupées,
- J'évite de surchauffer mon logement. 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres, c'est suffisant,
- Je fais entretenir chaque année ma chaudière par un professionnel et je purge régulièrement mes radiateurs,
- J'installe des bas de porte devant les portes et des joints à mes fenêtres pour éviter les déperditions de chaleur...

Électricité :

- J'installe des ampoules LED,
- Je lave mon linge à basse température,
- Je privilégie le séchage de mes vêtements à l'air libre,
- Je dégivre mon réfrigérateur dès que la couche de givre dépasse 3 mm,
- Je branche mes appareils sur une multiprise avec interrupteur pour couper le courant facilement et ainsi éviter la veille prolongée...

Vous voulez découvrir toute la liste des gestes, n'hésitez pas à télécharger le Guide « **Gestes simples pour économiser** » téléchargeable sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr

En complément de ces éco-gestes, si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement, vous pouvez bénéficier d'aides proposées par l'Etat (éco-prêt, certificats d'économie d'énergie, chèque énergie, Pour connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre, rien de plus simple, rendez-vous sur les sites : www.ademe.fr rubrique particuliers et éco-citoyens ou sur www.service-public.fr rubrique logement.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois
Cour de l'abbaye 59550 Maroilles.
Tel : **03 27 77 51 60**

contact@parc-naturel-avesnois.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr



• Fleurissement d'été - juillet 2018
Mairie



• Panneaux photovoltaïques - juillet 2018
Espace F. Mitterrand - Ancien cinéma et Salle Beauné



• Fleurissement d'été - juillet 2018
Rond-point de la Cloche d'Or



• Tranchée de connexion pour les centrales photovoltaïques -
Services techniques - Septembre à novembre 2018
Espace François Mitterrand



• Marquage des stationnements près du garage - juillet 2018
Rue du Maréchal Foch



• Curage de fossé - Services techniques - Septembre 2018
Rue de la Chapelle Blanche



• **Classes dédoublées et équipement nouveau mobilier**
 Septembre 2018
 « Ecole du Centre Le Petit Verger »



• **Changement de fenêtres chez un locataire de la Mairie**
 Services techniques - Octobre 2018
 Rue Pasteur



• **Changement des fenêtres par les Services techniques**
 Septembre-octobre 2018
 « Ecole du Centre Le Petit Verger »



• **Changement de fenêtres et porte chez un locataire de la Mairie**
 Services techniques - Octobre 2018
 Place du Poilu



• **Installation d'un nouvel abri-bus - Services techniques**
 Octobre 2018
 Gare d'Anor



• **Réalisation d'un parking public - Services techniques**
 Octobre-novembre 2018
 Rue du Petit Canton

LA SECURITE AVANT TOUT : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN !

Je m'adresse à vous pour vous apporter quelques informations relatives aux différents aménagements ou travaux de sécurité engagés ici ou là ces derniers mois.

Tout d'abord concernant la **voirie communale** je suis très régulièrement sollicité pour des excès de vitesse (ou des vitesses excessives), des incivilités de circulation et de stationnement.

Il faut reconnaître bien évidemment que pour certains, la rue et le trottoir sont devenus leur espace de vie, ignorant le « bien-vivre ensemble » ! On me demande de mettre des ralentisseurs dans presque toutes les rues (mais surtout pas devant chez moi).

Cette année 2018, j'ai proposé au Conseil Municipal de faire l'acquisition de ralentisseurs de type coussins-berlinois (démontage facile). C'est ainsi que Rue du Revin et Rue Saint-Roch, des bandes rugueuses et un ralentisseur ont été installés dans le voisinage immédiat de l'école maternelle Les P'tits Loups. La Ruelle Vitou a également été équipée d'un ralentisseur (ces ralentisseurs sont posés à titre expérimental afin de juger de leur opportunité et de les concrétiser en ralentisseurs fixes). Rue de Milour, dans la partie haute, ont été installés des panneaux stop à l'intersection avec la Rue du Maka et la Rue Victor Delloue.



Pose de ralentisseurs - Rue du Revin

Sur la voirie départementale, Rue d'Hirson, j'ai pris la décision d'éloigner l'entrée de la Commune au niveau des premières maisons en déplaçant les panneaux et en faisant poser deux ralentisseurs afin de réduire la vitesse et d'avoir une zone 50 km plus importante.

Par ailleurs, nous avons associé les services de la Gendarmerie Nationale afin d'exercer des contrôles réguliers.



« Ecluse » du Pont de la Rue d'Hirson

Le Pont de la Rue d'Hirson

Toujours au niveau de la sécurité, afin de limiter la vitesse et d'assurer le passage des piétons en toute tranquillité sous le pont de la Rue d'Hirson, nous avons décidé, en partenariat avec le Conseil Départemental de créer une « écluse ». Des feux alternatifs intelligents géreront le cheminement des véhicules avec une priorité pour les sortants. **Sous le pont, un seul passage**, avec l'aménagement d'un trottoir protégé de 1,40 m pour les enfants, les parents, les piétons.

Les travaux ont commencé pour envi-

ron 2 mois (sauf intempéries) avec des déviations par les Rues de la Verrerie Blanche et des Romains en sens unique de circulation.

La Commune d'Anor participera financièrement à hauteur de 63.000 €, correspondant à 30% de contribution municipale.

Avec cet aménagement pertinent, nous renforçons la sécurité pour l'école D. Vincent, le nouveau quartier de la Verrerie Blanche, l'économie de proximité des bâtiments de l'ancienne chaudronnerie...

Jean-Luc PERAT.



VACANCES DE LA TOUSSAINT AVEC LE CENTRE DE LOISIRS « LES PTITES CANAILLES »

Le Centre de Loisirs « les P'tites Canailles » d'Anor, pendant les vacances de la Toussaint, a proposé aux enfants de nombreuses activités sur le thème des **Pirates d'Halloween**.

Nos petits pirates ont eu l'occasion de participer à diverses activités durant ces 9 jours de centre : **métamorphose du lieu de vie**, la **découverte d'un Monde de Bois** avec Sébastien MORLAIN, une **chasse au Trésor** sur deux jours grandeur nature, le **défilé d'Halloween** dans les rues d'Anor suivi d'une visite au Clos des Forges, une **après midi « comme au Cinéma »** avec la projection du film « Pirates bons à rien, mauvais en tout », réalisation de diverses **activités manuelles** et participation à **divers jeux organisés** et menés par l'équipe d'animation composée d'animateurs et de bénévoles (que nous tenons à remercier).



Le centre s'est terminé en musique par l'organisation d'une boum d'Halloween réservée exclusivement à nos petits pirates déguisés et maquillés pour l'occasion !!!

La quarantaine d'enfants inscrits était ravie d'avoir participé à ces diverses activités et a promis de revenir lors des prochaines vacances.

A cette occasion, nous vous rappelons que la Commune propose aux enfants de **4 à 12 ans** de nombreuses activités tous les jours des vacances de février, Pâques et de la Toussaint.

Les inscriptions se font à la journée auprès de Mlle BIENVENU Emilie au Centre de Loisirs **tous les jours de 9h30 à 11h30, les lundis et jeudis de 16h45 à 18h30**, par téléphone au **06.30.20.75.16** ou par mail : emilie.bienvenu@ville-anor.fr.

LA CARTE GÉNÉRATION #HDF, C'EST QUOI ?

Gratuite et réservée aux lycéens et apprentis des Hauts-de-France, la carte Génération #HDF ouvre droit à de nombreuses aides pour l'acquisition des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité ou l'apprentissage.

Une aide pour les manuels scolaires et le matériel professionnel, des bons plans toute l'année pour les loisirs

- Lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles, bénéficiez d'une aide de **100 euros pour la première année et 55 euros les années suivantes**.
- Pour les apprentis qui démarrent une formation, l'aide est de **200 euros la première année de contrat** (apprentis primo-entrants) pour l'achat de fournitures et manuels scolaires, de matériel professionnel ou d'équipements de sécurité.
- **Pour tous les 15/25 ans des Hauts-de-France (et jusqu'à 30 ans pour les apprentis)**, toute l'année, la carte Génération #HDF vous offre la possibilité de bénéficier de **bons plans** dans les domaines du spectacle, de la culture, du sport, de la citoyenneté, du tourisme et des loisirs. La Région Hauts-de-France propose aussi **des places à gagner pour de nombreux événements** (concerts, matchs sportifs, etc.)

Faites votre demande en ligne pour l'année 2018/2019 sur votre espace réservé sur le site internet Génération #HDF <http://generation.hautsdefrance.fr/>

La carte vous sera envoyée dès que votre établissement aura validé votre inscription et sera **valable jusqu'au 30 avril 2019**.



★ **Prix des incorruptibles**

Du mardi 26 juin au mercredi 4 juillet 2018



★ **Journée à la Mer organisée par le C.C.A.S de la commune d'Anor**

Jeudi 23 août 2018



★ **Anor Plage**

Du 8 au 15 juillet 2018



★ **Fête du Sport**

Du vendredi 21 au samedi 22 septembre 2018



★ **JolyJazz avec le groupe MEIZ**

Dimanche 15 juillet 2018





★ **Festival Cuivres en Nord**

Du vendredi 26 au dimanche 28 octobre 2018



★ **Remise de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale « Echelon Or » pour 35 années de service au sein de la Collectivité à M. Jean-Marc HENOUIL**

Jeudi 29 novembre 2018



★ **Marché de Noël**

Du vendredi 23 au dimanche 26 novembre 2018



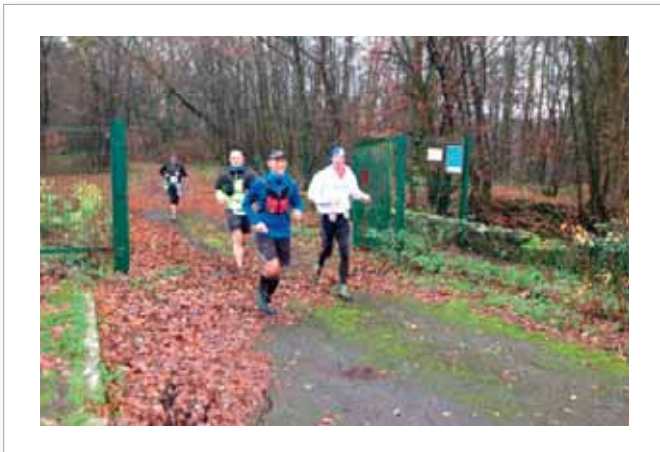
★ **Récompenses sportives Mise à l'honneur de Mlle Audrey PAGNIEZ pour sa participation au Championnat du Monde de Canicross en Pologne**

Samedi 8 décembre 2018



★ **Trail de la Culminante en partenariat avec le Club Athlétique Fourmisien**

Samedi 24 novembre 2018



★ **Noël de la P.M.I**

Vendredi 14 décembre 2018





RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Réception du samedi 8 décembre 2018

Catégorie 1 : Maison fleurie

- 1 - ALLAIRE Jocelyne
- 2 - ROUCOU Alain
- 3 - FOSTIER Anne-Marie
- 4 - JOUNIAUX Sandrine
- 5 - HAUSEMONT Angélique
- 6 - BOROWIEC Renata
- 6 - BRISACK Jacques (ex-aequo)
- 7 - BLANCHARD Liliane
- 8 - VAISIERE MEULEMEESTER Aline
- 9 - MEUNIER Régis
- 9 - POIX Bénédicte (ex-aequo)
- 10 - BUNOU Bernard
- 11 - SAUTIERE Jean-Claude

- 12 - BOLVIN Rémy
- 13 - QUILLET Jean-Paul
- 14 - QUILLET Nathalie

Catégorie 2 : Jardin fleuri

- 1 - GUERIT Michèle
- 2 - BLANCHARD Olivier
- 3 - NOEL Françoise



Félicitations à tous les participants !

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

★ Lundi 14 janvier 2019

- **Vœux de M. le Maire à la population**

18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.



★ Lundi 22 avril 2019

- **Chasse aux Oeufs - Pâques**

10h30 - Rendez-vous au Parc Despret.

★ Mercredi 06 mars 2019

- **Carnaval des enfants**
(spectacle, goûter, concours de déguisement)
Organisé par la Municipalité
De 14h30 à 17h - Salle des Fêtes Robert Dubar

★ Mercredi 1er mai 2019

- **Fête du Travail**
Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail
11h15 - Rassemblement face à la Mairie
Vin d'honneur – Salle Andrée Beauné.

★ Du vendredi 05 au dimanche 07 avril 2019

- **« La Métamorphose des Glaces de Boussois »**
Exposition de la « Mémoire Verrière »
Visite – Temps d'échanges
Organisée par la Municipalité
Gîte de Séjour Municipal.

★ Samedi 20 et dimanche 21 avril 2019

- **Fête de la Randonnée**
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise
Le samedi après-midi – le dimanche à partir de 7h
Parc Despret.

★ Samedi 04 mai 2019

- **Repas des Aînés**
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar.



★ Du vendredi 10 au lundi 13 mai 2019

- **Ducasse de printemps**
Spectacles divers - Place du 11 Novembre.